

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 2 janvier 2018 à 18h00

Alerte météo de vigilance orange pour vents violents sur le département de l'Isère

Les prévisions de Météo France pour le département de l'Isère annoncent des vents violents pouvant entraîner des dégâts sur les habitations, les plantations et des coupures d'électricité. Le département de l'Isère a donc été placé, depuis 16 heures, en vigilance orange pour « vents violents » par Météo France.

Ce phénomène violent et soudain concernera essentiellement les zones de montagnes à partir de 1 200 mètres, avec des rafales à plus de 100 km/h aux altitudes moyennes (stations de ski) et de 120 à 180 km/h sur les plus hautes altitudes.

Les vents se renforceront au cours de la nuit de mardi à mercredi. Le phénomène sera le plus marqué mercredi matin, avant de s'atténuer au cours de l'après-midi de mercredi.

Une attention particulière doit être portée aux activités extérieures et aux constructions légères (chapiteaux, tentes...), surtout en montagne.

Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski pourra être rendu perturbé.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le Préfet de l'Isère engage chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Consignes de sécurité :

- **Prêtez la plus grande attention au risque généré par le vent en montagne.**
- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Se renseigner à propos de la METEO :

<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-montagne/>

<http://www.vigimeteo.com/>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38